

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Contact : 47 88 56 ; chef.metiersdelasecurite@rsma.nc

Présentation générale : formation de sapeur-pompier volontaire, apte à participer aux interventions sur risques courants en s'intégrant aux plans de secours communaux ou nationaux, au sein d'équipe de sapeurs-pompiers.

Durée de formation : 10 mois

Volume horaire :

DOMAINE	HEURES
Formation théorique et pratique	466 h
Période d'Apprentissage en Entreprise	220 h
Education Physique et Sportive	187 h
Domaines Généraux (Permis, SST, Mise à niveau)	355 h
Permissions + Jours Fériés	222 h
Divers (Activités militaire, vie courante, Formalités)	203 h
TOTAL	1653 h

Les qualifications préparées : permis VL, formation initiale d'application d'équipier sapeur-pompier, formation feu de forêt niveau 1.

L'insertion :

- Types de métiers visés : Sapeur-pompier
- Taux moyen d'insertion en 2018: 75 %

Les principaux partenaires :

- Toutes les mairies disposant d'un centre de secours
- La Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques
- KNS
- GORO nickel

Principales conventions signées avec :

- DSCGR

Les chantiers réalisés en 2018 :

- Saison administrative des Feux (PAE DSCGR)
- Foire de KOUMAC
- Renfort sur le feu de POUM (novembre 2018)
- Renfort sur le feu de KOUMAC (janvier 2019)
- Intervention cyclone OMA (février 2019)

